



DOSSIER D'INSCRIPTION

Création Artistique 2026 / 2027

Chant • Musique • Composition • Éloquence • Danse

Lieu : Saint-Martin-d'Hères

Début des ateliers : 15 mars 2026

Horaires : Dimanches de 16h00 à 18h30

1. INFORMATIONS DU / DE LA PARTICIPANT·E

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal / Ville : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom : _____

Lien : _____

Téléphone : _____

2. PARCOURS & MOTIVATION

(facultatif mais recommandé)

Avez-vous déjà une pratique artistique ?

(chant, danse, écriture, musique, théâtre, autre)

Qu'est-ce qui vous motive à rejoindre cette création collective ?

3. DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de la communication de l'association (site internet, réseaux sociaux, supports imprimés), des photos ou vidéos pourront être réalisées pendant les ateliers et le spectacle.

J'autorise l'association Horizons Nomades à utiliser mon image :

- ☐ Oui
- ☐ Non

4. SANTÉ & BESOINS SPÉCIFIQUES

Allergies ou informations importantes à signaler :

Besoins particuliers (traitement médical, situation spécifique, autre) :

5. ORGANISATION DU PROJET

Les ateliers auront lieu à Saint-Martin-d'Hères :

- 2 dimanches par mois jusqu'à fin juin
- 4 dimanches par mois à partir de septembre
- Horaires : 16h00 – 18h30

Certains dimanches pourront être regroupés en format résidence (après-midi complète) afin de réunir les disciplines, structurer les tableaux et harmoniser la création.

Objectif : création d'un spectacle collectif d'environ 40 minutes en décembre 2026 / Janvier 2027.

Premières dates confirmées

- Dimanche 15 mars 2026 – 16h00 à 18h30
- Dimanche 29 mars 2026 – 16h00 à 18h30
- Dimanche 19 avril 2026 – 16h00 à 18h30
- Dimanche 26 avril 2026 – 16h00 à 18h30

Organisation des prochaines dates

En raison des jours fériés et ponts du mois de Mai, les dates suivantes seront définies en concertation avec les participants.

D'ici juin, le rythme prévu est :

- 2 dimanches par mois
- Ou, si nécessaire, 1 seul dimanche en format résidence (après-midi complète)

Les dates seront communiquées via le groupe WhatsApp du projet.

6. ENGAGEMENT DU / DE LA PARTICIPANT·E

En rejoignant ce projet, je m'engage à :

- Participer régulièrement aux ateliers
- Respecter le cadre bienveillant du groupe
- Contribuer activement à la création collective
- Prévenir en cas d'absence

La réussite du spectacle repose sur l'engagement et la cohésion du groupe.

7. ADHÉSION ET TARIFS

1. Adhésion annuelle (obligatoire)

Montant : 10 € (non remboursable)

Cette cotisation participe au fonctionnement général de l'association

2. Participation au projet artistique

Tarif non-résidents : 150 €

Tarif habitants de Saint-Martin-d'Hères : 100 €

Tarif solidaire : 80 €

(Étudiants, bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi — sur présentation d'un justificatif)

8. MODALITÉS DE RÈGLEMENT

1. Règlement de la participation

Le règlement peut s'effectuer en une seule fois ou en plusieurs échéances.

Je souhaite régler par :

- ☐ Chèque (à l'ordre de « Horizons Nomades »)
- ☐ Virement bancaire (RIB transmis après réception du dossier)

Je souhaite régler en :

- ☐ 1 fois
- ☐ 2 fois
- ☐ 3 fois
- ☐ 4 fois

2. En cas de paiement en plusieurs fois :

- Les chèques doivent être remis en totalité au moment de l'inscription
- La date d'encaissement souhaitée doit être inscrite au dos de chaque chèque
- Les encaissements seront effectués aux dates indiquées

La première échéance est obligatoire afin de confirmer l'inscription et de réserver définitivement la place.

3. Validation de l'inscription

L'inscription est définitive après :

- Réception du dossier complété et signé
- Réception du premier règlement (ou de l'ensemble des chèques en cas de paiement échelonné)

4. Conditions

- L'adhésion annuelle est non remboursable
- En cas d'abandon en cours d'année, les sommes versées ne pourront être remboursées
- Chaque participant doit être couvert par une assurance responsabilité civile

9. PROCÉDURE D'ENVOI DU DOSSIER

Option A – En ligne :

Une fois votre dossier complété et signé, vous avez deux possibilités :

- Rendez-vous sur la page
« Création Artistique 2026 / 2027 » du site :
<https://www.clara-mbon.fr/association/creation-artistique-2026-2027>
- Utilisez le formulaire situé en bas de la page
- Joignez votre dossier en pièce jointe

Option B – En version papier :

- Imprimez votre dossier
- Transmettez-le le jour de notre rencontre

Après réception :

- Nous vous confirmerons la validation de votre inscription
- Nous vous transmettrons le RIB (en cas de paiement par virement) ou nous récupérerons les chèques.

CONTACT

Pour toute question concernant le projet ou l'inscription :

Association Horizons Nomades

A : Saint-Martin-d'Hères

Mail : horizonsnomades.art@gmail.com

Téléphone : 06.46.05.31.30

10. PARTICIPATION DES MINEURS

Les participants de moins de 13 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable inscrit au projet.

Je soussigné(e), _____,
représentant légal de _____,
autorise mon enfant à participer à la création artistique 2026 / 2027.

Signature du représentant légal : _____

Fait à : _____

Le : _____

Signature du / de la participant·e :